



Syndicat des Personnels de
la Ville et du C.C.A.S.
de Châtellerauld et de la
Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerauld

COMITÉ TECHNIQUE VILLE – CCAS ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULD

JEUDI 29 AVRIL 2021

MOTION à joindre au Procès-verbal

Monsieur le Maire Président, Mesdames, Messieurs les élus du personnels,
Membres de la Direction,

Si dans plusieurs communes de France, des Maires montent au créneau pour défendre leurs agents, vous choisissez de remercier l'ensemble des employés de la Ville, de Grand Châtellerauld et du CCAS en leurs volant leurs congés.

Vous aviez pourtant fait éloge de leurs dévouements dans les médias, et un an après vous les sanctionnez ! Incompréhensible et inadmissible pour la CGT.

Pourtant, face à cette situation de crise sanitaire sans précédent, vous êtes-vous posez la question : que serait devenu notre pays, notre région, notre département, et donc votre commune sans l'investissement des agents qui sont en action sans relâche depuis plus d'un an pour éviter la propagation de la pandémie ? Les soins, l'enseignement, l'accueil dans les écoles, le ramassage des ordures ménagères, le nettoyage des sites, désinfection et aération, portage des repas, les armées et les réservistes...

Le virus se serait certainement propagé plus facilement et il y aurait un nombre de décès exponentiel...

Votre décision est révélatrice de la considération que vous portez au travail des agents du service public. Avez-vous conscience que ces agents, VOS agents ont tous rempli une mission d'intérêt général ? Avez-vous conscience de l'importance d'un service public fort et puissant ?

La CGT ne le pense pas car mettre en place la loi de la transformation de la fonction publique et ses mesures destructrices notamment les 1607 heures sans vous servir du levier de toutes les sujétions particulières reflète votre mépris.

En effet, malgré la réussite de la continuité du service public et pour certains au péril de leur vie, vous ne retenez pas le critère de pénibilité au travail pour maintenir des jours de congés mais au contraire choisissez de réduire leurs temps de repos...

C'est sans équivoque une prise de position politique...



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

Syndicat des Personnels de
la Ville et du C.C.A.S.
de Châtellerauld et de la
Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerauld

Contrairement à vous, nous assumons ce que la CGT porte syndicalement :

- ✓ l'emploi sécurisé par la titularisation contre la multiplication des contractuels synonyme de précarité,
- ✓ 10% de création de postes,
- ✓ 10% d'augmentation de rémunération,
- ✓ 10% de temps de travail en moins,
- ✓ maintien de tous nos congés annuels acquis par des négociations locales qui permettent de réduire le temps de travail tout en maintenant notre rémunération, car les dérogations du temps de travail ne sont pas des faveurs, ne sont pas des privilèges mais le résultat de luttes sociales.

Mettre en application cette mesure est une régression sociale sans précédent car jamais une loi n'avait pour but de demander aux agents de travailler plus pour le même salaire.

La CGT restera quoi qu'il arrive sur le front, nous serons acteurs de toutes les convergences : nous disons NON à la répression syndicale, NON à l'attaque sur le droit de grève, NON à la réforme des retraites... Nous résisterons à toutes les attaques contre le service public, OUI à l'abrogation de la loi de TFP, NON au vol des congés !

Pour le syndicat CGT
Les membres titulaires,

Frédérique MARTIN

Valérie HERNANDEZ